



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 23 février 2026

Présents (21) : Arnaud BEAUMONT, Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Christophe DEVILLE, Agathe FAURE, Claude GARREC (Association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses environs), Élise GAS, Laurence GRISARD, Romain HARDY, Jean-François LEGOUX, Stéphane LEULLIER, Claudine MASSE, Augustin MINE, Anne MIZON (Association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses environs), Sophie POULAIN, Anne ROQUEBERT, Laurence ROUCOULY (Association de Défense des Arcades Rivoli), Ruben RUGARD, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZILBERSCHLAG, Adama ZOUNGRANA.

Excusés (13) : Amélie AIRAULT DE ANDREIS et Christophe AIRAULT, Léa BERTHET, Maxime DELAHODDE, Brigitte LABADIE, Marie-Christine MALECOT, Agnès MARCONNET, Isabelle MICHALON, Martine NOTHERN, Helen BEILBY ORRIN, Mike ORRIN, Patrice TIJOUX, Monique TISSOT.

Auditeurs libres (4) : Anna Caterina DICHIO (Luminor), Ferdinand HALLARD, Michaël SARFATI, Aurélien VERON.

Mairie de Paris Centre (2) : Amina BOURI, Déléguée de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective, élu référente du Conseil de quartier Louvre-Opéra ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordination de la Participation Citoyenne.

En introduction de la réunion, les coprésidents donnent la parole à Anna Caterina DICHIO afin qu'elle aborde le sujet du Luminor, cinéma d'art et d'essai situé rue du Temple dans le 4^e arrondissement depuis 1912 et menacé de perdre ses locaux en raison de propriétaires souhaitant mettre fin au bail. Les animateurs du Conseil de quartier ajoutent qu'ils sont particulièrement attentifs à la situation des commerces et à leur protection.

Point sur la situation du cinéma Luminor

Le Luminor alerte sur sa situation : devoir déménager signifierait probablement la fermeture de ce dernier en raison de la difficulté à trouver des locaux adaptés, du risque de perte de clientèle en fonction de la situation géographique du nouvel emplacement et de l'absence d'activité le temps de trouver les nouveaux locaux et de s'y installer. De plus il existe une limitation du nombre de cinémas par secteur, ce qui rend plus difficile une nouvelle implantation. Les propriétaires ne souhaitent pas renouveler le bail locatif. Le cinéma est informé de la situation depuis 2022. Il se mobilise depuis 3 ans et souhaite continuer à informer le public. Une association a été créée pour la défense du cinéma afin de marquer l'opposition des habitants à la disparition du Luminor qui travaille avec des écoles du quartier et qui est le seul cinéma d'art et d'essai de l'arrondissement.

La difficulté de cette situation est que le Luminor est une société privée et que le bailleur est dans son droit. Une procédure judiciaire est en cours pour déterminer le montant de l'indemnité de départ. La justice doit rendre un verdict en mars. Le Luminor aura la

possibilité de faire appel de cette décision. La médiation réalisée avec les propriétaires n'a rien donné. Actuellement, il n'y a plus de bail mais la procédure en cours permet au cinéma de rester dans les locaux en attente de la décision.

Le bail ne contenant pas d'obligation de relogement par les propriétaires, le cinéma espère que l'indemnité de départ fixée par la justice sera suffisamment élevée pour que les propriétaires renoncent à l'expulsion. Une autre piste serait de convaincre les pouvoirs publics de bloquer la destination commerciale du cinéma, notamment avec l'aide du PLUb. Pour soutenir le Luminor, les habitants peuvent ;

- Signer la pétition,
- Adhérer à l'association de Défense du Luminor,
- S'inscrire à la newsletter pour suivre ou participer aux actions mises en place autour de la défense du Luminor,
- Aborder le sujet avec les candidats aux municipales,
- Soutenir officiellement le Luminor en tant que Conseil de quartier

Réponses aux questions de la précédente réunion

Nouvelles questions :

D'autres expériences que les Trilib' sont-elles à l'étude, en s'appuyant sur le retour d'expérience dans d'autres villes Européennes (poubelles enterrées, un A-Pass à Florence à destination des résidents, propriétaires ou touristes logés dans les hôtels, ...) ?

La Mairie remercie le Conseil de quartier pour ces suggestions. Cependant, la Ville n'a pas à date d'autres options pour capter sur l'espace public les différents flux de déchets comme cela est permis par les trilibs, d'autant plus que les rues de Paris Centre sont particulièrement contraintes. Par ailleurs, le mobilier urbain doit être uniforme à l'échelle de tout Paris, ce qui signifie que tout nouveau mobilier urbain doit passer en Commission de Régulation de l'Espace Public (CREP) avant de pouvoir être implanté.

À quelle date est prévue la reprise du bus 39 rue de Richelieu ? Une habitante a lu une reprise estimée en avril 2026 sur le site de la RATP, ce qui semble lointain par rapport à la fin estimée des travaux fin février 2026

Les travaux de la rue de Richelieu se termineront bien dans la deuxième partie du mois d'avril, et le bus 39 pourra à nouveau circuler sur cet axe ensuite. La Mairie comprend bien les désagréments que cela implique. La Coordination de la participation citoyenne a fait suivre un mail de Florent Giry donnant des informations détaillées sur l'actualité de ce projet.

Nouveaux signalements :

Le réseau 4G/5G est fortement dégradé rue Chabanais et aux alentours ; cette dégradation du réseau est confirmée depuis le mois de septembre, quel que soit l'opérateur

Toutes les informations sur des chantiers en lien sur ce sujet sont disponibles sur le site de la Ville de Paris : [Connaître les projets d'installation d'antenne-relais - Ville de Paris](#)

La Mairie a donc signalé cette difficulté auprès des services compétents de la Ville de Paris. Il est en effet sur cartoradio.anfr ([Cartoradio - ANFR](#)) une zone beaucoup moins bien couverte, sans doute liée aux difficultés d'implantation rencontrées par les opérateurs (bâti, ABF ...), ce qui a priori est compensé par des micro-antennes dont la portée est courte et les capacités moindres.

Les opérateurs enregistrent les plaintes de couverture et qualité de service afin d'apporter des améliorations à la qualité de leur réseau. La Mairie invite les habitants à faire remonter

l'information auprès de leur opérateur pour qu'il puisse prendre ses dispositions et formuler une demande d'installation ou de modification d'antennes relais.
À ce stade, aucune demande n'a été formulée à la Ville de Paris.

La fermeture du Marionnaud situé au 59 rue des Petits-Champs est confirmée. La raison de la fermeture est-elle connue ? La Mairie de Paris Centre est-elle en mesure de se rapprocher du commerce et d'orienter la destination du futur commerce ?

Selon les informations dont dispose la Mairie, le bâtiment entier du 59 rue des Petits-Champs aurait été vendu dans le but de transformer l'intégralité du bâtiment en hôtel 5*. Le bâtiment est actuellement à usage de commerce en rdc et de bureaux en étage. Le nouveau propriétaire a certainement mis fin au bail de Marionnaud.

Pollution lumineuse émanant de l'éclairage LED du tabac du passage situé à l'entrée du passage de Choiseul

La Mairie a bien pris note de ce signalement, et rappelle au Conseil de quartier qu'il peut retrouver toutes les informations sur ce type de signalements sur le site de la Ville de Paris : [Une nuisance lumineuse affecte votre quotidien ? Ayez le réflexe DansMaRue !](#)

Anciennes questions ou signalements partiellement ou non répondus :

Suivi du signalement d'un darkstore au 15 rue Jean-Jacques Rousseau

Ce signalement est toujours en cours de traitement par la Direction de l'urbanisme.

Quel est le devenir du Mille Pâtes ? Quel(s) retour(s) suite à la réunion début janvier avec le repreneur ?

La Mairie n'a pas d'information supplémentaire sur ce commerce en particulier. L'activité reste similaire au regard des documents d'urbanisme, c'est à dire qu'il s'agit d'une activité de restauration qui remplace une activité de restauration. Le linéaire de protection rouge au PLU-B empêche ce local de restauration de se transformer en un autre secteur d'activité, par exemple un meublé touristique.

La lutte contre la mono activité vise des secteurs d'activité entier, par exemple, la lutte contre la mono activité des grossistes durant les 25 dernières années qui a permis de transformer durablement les quartiers en apportant de nouveaux commerces à la place. Elle ne concerne pas le type de cuisine proposée.

Quid du déplacement ou de la désactivation du Trilib' rue Dalayrac durant la réhabilitation de l'immeuble Ventadour ?

La Mairie confirme que le trilib restera au même endroit après la reprise de la bande de stationnement par la Section Territoriale de Voirie.

La mise en ligne des potentielles suites à la concertation Embellir Votre Quartier pour le quartier Louvre-Halles-Montorgueil est-elle prévue d'ici la fin de la mandature ?

Malheureusement, il ne sera pas possible de communiquer à ce sujet d'ici à la fin du mandat, en raison de la période de réserve électorale. Un mail détaillant le pourquoi du comment sur la question vous a été ou vous sera transféré très prochainement.

Suivi du signalement de locaux de stockage de marchandises qui alimentent les restaurants, notamment au 13 rue Rameau et au 2 rue Cherubini

Ce signalement est toujours en cours de traitement par la Direction de l'Urbanisme.

Dépôts sauvages récurrents rue Chabanais, rue Dalayrac, rue de Richelieu, ... suite à la suppression progressive des poubelles de rue. Les emplacements des poubelles rue de Richelieu sont-ils définis ?

La doctrine de la Ville consiste à diminuer le nombre de corbeilles de rue qui justement viennent fixer des dépôts sauvages. Si certains persistent, il convient alors de les signaler dans l'application Dans Ma Rue – lors des signalements mensuels à la Mairie il est possible de nous préciser les points noirs ou adresses récurrentes faisant l'objet de dépôts sauvages. Sur Richelieu : s'il n'y a pas de poubelles sur le linéaire, des Cybels (carrés) seront installés aux angles des rues. S'il y a déjà des poubelles carrées, alors le maillage ne devrait pas évoluer.

Réponse non adaptée : Le point 3- de la réunion du 17/11 portait sur la boucherie Barone rue du Marché Saint-Honoré, en zone violette et appelée à disparaître, et non sur l'ex-boucherie rue Gomboust, en zone rouge

Merci pour la précision du commerce. Nous n'avons pas d'information concernant la Boucherie Barone. L'activité "artisanat et commerce de détail" sera préservée grâce au PLU-B. Toute structure relevant de cette catégorie pourra s'y installer. La définition des types de commerces rentrant dans cette catégorie est définie par cet article de loi : Arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions pouvant être réglementées par le règlement national d'urbanisme et les règlements des plans locaux d'urbanisme ou les documents en tenant lieu - Légifrance Article 3 Modifié par Arrêté du 22 mars 2023 - art. 1

Extrait : La destination de construction "commerce et activité de service" prévue au 3° de l'article R. 151-27 du code de l'urbanisme comprend les sept sous-destinations suivantes : artisanat et commerce de détail, restauration, commerce de gros, activités de services avec accueil d'une clientèle, hôtels, autres hébergements touristiques, cinéma.

La sous-destination " artisanat et commerce de détail " recouvre les constructions destinées aux activités artisanales de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services, les constructions commerciales avec surface de vente destinées à la présentation ou à l'exposition de biens et de marchandises proposées à la vente au détail à une clientèle, ainsi que les locaux dans lesquels sont exclusivement retirés par les clients les produits stockés commandés par voie télématique.

Réponse non adaptée : Le point 2- de la réunion du 17/11 faisait référence à un projet de toilettes publiques à l'ouest de la place, l'ouest de la place étant dépourvu de restaurants

Désolé pour cette erreur sans doute liée à une lecture erronée de la carte. En effet, la partie ouest de la place est dépourvue de restaurants. Nous faisons remonter cette information auprès des services en charge de l'étude.

Généralement, les sanisettes Decaux sont implantées par JC Decaux sur la base de leurs études techniques et sur les données de passage des piétons. Il est probable que la partie ouest de la place du marché Saint-Honoré n'ait pas été jugée pertinente en raison d'un passage de piétons moins important.

Concernant l'odeur d'urine précédemment signalée, nous faisons remonter ce signalement auprès de la Direction de la Propreté et de l'eau.

Le Conseil de quartier propose que la présentation du GIE Paris Commerces et de ses missions ait lieu au début de la réunion du 13 avril 2026

Pour faciliter l'organisation de ce type de demande, la présentation sera à destination de tous les Conseils de quartier (soit format réunion publique ouverte à tous y compris les habitants, soit format réunion avec les représentants des Conseils de quartier).

Nous procéderons au montage de cette réunion au début de la prochaine mandature.

Travaux de la rue Richelieu

L'inauguration s'est tenue le 13 février 2026. Tous les services étaient présents et ont permis de répondre à de nombreuses questions des habitants. 9 arbres ont été plantés. Il s'agira de cerisiers (*prunus padus*) qui feront des fleurs blanches au printemps.

Des zones de livraisons ont été mises en place dans les rues perpendiculaires et 6 nouveaux bancs Davioud ont été installés. Des potelets ont également été installés sur toute la longueur de la rue de Richelieu, notamment pour empêcher le stationnement sauvage de véhicules sur le trottoir. Il est confirmé que le trottoir sera bien élargi au droit du 73 rue de Richelieu jusqu'à la rue du Quatre-Septembre. D'autre part, les poubelles de rue Cybel mises en place le 13 février, dont celle devant le Carrefour City, débordent et interrogent. Certains conseillers demandent la suppression de la poubelle de rue au 43, d'autres estiment qu'il faut adapter la collecte compte tenu du nombre croissant de visiteurs fréquentant quotidiennement le quartier. La déambulation qui a suivi l'inauguration, notamment au nord de la rue du Quatre-Septembre, a mis en évidence un manque de signalisation à l'angle avec la rue Feydeau, ainsi qu'une zone de stationnement inadaptée au début de la rue Feydeau qui pénalise la giration des véhicules.

Édicule technique au 8 place de la Bourse

Le Conseil de quartier, avec l'aide d'une association de riverains, Rive Bourse, avait demandé, à l'occasion de travaux pour la réalisation d'un rooftop sur le bâtiment, que l'édicule technique de l'ascenseur de ce bâtiment, visible depuis la place de la Bourse, soit amélioré d'un point de vue esthétique. La foncière en charge des travaux avait proposé de réaliser un trompe-l'œil en y dessinant des fenêtres comme si c'était la continuité de l'immeuble.

Finalement, l'immeuble a été vendu à BNP Paribas sans que le rooftop et le trompe-l'œil n'aient été réalisés. Si le nouveau propriétaire n'engage pas de travaux, la réalisation du trompe-l'œil risque de tomber à l'eau. Le Conseil de quartier continue de suivre le sujet.

L'équipe d'animation rappelle aux Conseillers de quartier de faire part à l'équipe d'animation des cessions d'immeuble dont ils ont connaissance afin que le Conseil puisse relayer et agir en amont si besoin.

Visite de la Banque de France

La visite a eu beaucoup de succès, plus de 120 réponses ont été reçues par la coordination de la participation citoyenne, en quelques heures après l'envoi de l'invitation alors qu'il n'y avait que 15 places.

La visite fut particulièrement interactive et encore aujourd'hui, de nombreuses énigmes architecturales entourent la Galerie Dorée. Il existe plusieurs galeries analogues à la Galerie Dorée (style Régence rocaille, avec voûte peinte mythologique, boiseries dorées somptueuses et programme iconographique baroque). La Galerie Dorée s'inspire directement de modèles italiens du XVIe-XVIIe siècle.

La plus connue : la Galerie Farnèse (ou Galerie des Carrache) au Palazzo Farnese à Rome est l'analogie la plus citée et la source d'inspiration explicite pour la voûte originale de François Perrier (1646-1649) à l'Hôtel de la Vrillière.

Les habitants ayant participé à la visite la recommandent grandement. Le Conseil de quartier réfléchit à répéter l'évènement.

Visite de l'Opéra-Comique

Les personnes ayant participé à cette visite ont beaucoup apprécié. L'Opéra-Comique fut le premier théâtre parisien équipé et construit pour fonctionner à l'électricité. Les visiteurs ont eu le privilège de pouvoir assister à un extrait d'une répétition. L'Opéra-Comique fermera ses portes en juillet 2026 pour de gros travaux qui dureront 18 mois.

Idée de projets pour 2026

Le Conseil de quartier réfléchit à des projets qu'il pourrait mener en 2026 :

- Passage Saint-Roch : problèmes de propreté. La ville nettoie de façon régulière mais les usagers redéposent des ordures.
 - o Idée de réaliser une expérience pour essayer de changer les habitudes par l'installation d'une signalétique informative et d'étudier une éventuelle évolution des souillures. Est évoquée l'idée de réaliser ce travail avec les écoles du quartier. Quatre leviers ont été identifiés par les habitants :
 - Éducation
 - Sensibilisation
 - Information
 - Sanction
- Place des Petits-Pères : passé une certaine heure, la place se transforme en aire de jeux avec des enfants qui jouent au football, et même parfois des paniers de basket sont installés sur la place. Les usagers sollicitent la Police Municipale mais celle-ci ne peut pas intervenir car les jeux de ballon ne sont pas interdits sur cette place. Le Conseil de quartier souhaiterait que cet espace soit interdit aux jeux de ballon, au moins à certaines heures car cette occupation empêche le partage de l'espace public, les riverains ne pouvant pas utiliser les bancs qui se trouvent sur la place. Il est à noter que les aires de jeux pour enfants restent rares dans ce secteur. Ce constat invite à une réelle réflexion sur le sujet afin de mieux répondre aux besoins des familles et des plus jeunes.

Points divers

- Plusieurs conseillers jugent que le nouveau plan de circulation mis en place autour de la rue du Mont-Thabor et de la rue d'Alger soulève de sérieuses préoccupations en matière de sécurité. Le sens de circulation adopté s'avère particulièrement pénalisant pour les usagers, rendant les itinéraires contraignants et peu intuitifs. En conséquence, cet aménagement est largement contourné et peu respecté par les automobilistes, ce qui génère des comportements dangereux, tant pour les riverains que pour les piétons et cyclistes du secteur.
- Clinique du Louvre: la clinique a été vendue. Les conditions imposées par les nouveaux repreneurs incitent les médecins à partir. En conséquence, les habitants risquent de voir partir les médecins qui les suivaient depuis des années. La clinique du Louvre, fragilisée par des difficultés financières et des normes de sécurité non conformes, a perdu son agrément pour la chirurgie. Des travaux très coûteux étaient indispensables pour renouveler l'agrément de l'ARS. La protection de l'offre de soin constitue un sujet majeur suivi de près par le Conseil de quartier.
- Passage des Panoramas : 3 grilles sur les 5 ont déjà été remplacées. Les deux autres seront posées très prochainement. Les copropriétaires espèrent que la pose des

nouvelles grilles permettra de régler le problème de débordement des poubelles, principalement généré par les restaurateurs du passage, mais les riverains craignent que le manque de régulation perdure.

- Les habitants s'interrogent sur ce qui est prévu place du Palais-Royal. Celle-ci semble avoir été refaite avec un revêtement de sol brillant.
- Lors de la déambulation du 15 mai 2025, un hôtel était en cours de réhabilitation au 5 rue Saint-Hyacinthe. La devanture du bâtiment est en train d'être déposée. Les habitants se demandent si cette devanture est protégée.

Questions et signalements

Signalements :

- Privatisation illégale de l'espace public rue de Castiglione, réduisant de façon significative la largeur de la rue devant le Costes et entravant le stationnement des taxis (A2026C3117)
- Le restaurant Kubada a ouvert rue Gomboust en lieu et place du Coq Saint-Honoré ; il avait été envisagé un espace traiteur à proximité de la place du Marché Saint-Honoré, est-ce toujours d'actualité ?
- Est-il envisageable de placer un panneau *JEUX DE BALLONS INTERDITS* sur la place des Petits-Pères, sur un créneau horaire défini, à l'image de la rue Léon Cladel dont l'usage est réglementé ?

Clarification de questions passées :

- État d'avancement des travaux de rénovation de l'immeuble Bofill place du Marché Saint-Honoré dessiné par l'architecte Ricardo Bofill ?
- Quel est le devenir du *Mille Pâtes* ? Quel(s) retour(s) suite à la réunion début janvier avec le repreneur ?
- État d'avancement de l'action de médiation auprès du *Mala Tang* rue de Richelieu (A2026B122067) ?

Nouvelles questions :

- Concernant les feux de signalisation à destination des cyclistes entre la place de la Concorde et le Louvre (sens ouest-est), à quelle échéance doivent-ils être mis en place ?
- Préciser les modalités pour utiliser / réserver les zones de livraison en double ligne continue jaune, notamment celles mises en place récemment rue Villedo ? Les artisans sont-ils autorisés à les utiliser ?
- Est-il envisageable de déplacer dans la rue des Panoramas les arceaux vélo présents actuellement rue Saint-Marc, de façon à faciliter la sortie des poubelles du passage des Panoramas ?

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>

- ✓ Lien Twitter :
<https://twitter.com/CQLouvreOpera>

- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

- ✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :
<https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963>
<https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>
<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>

- ✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :
https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf

- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLU :
<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/>

- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers sur la ZTL :
<https://www.paris.fr/pages/paris-cree-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426>

- ✓ Lien vers le projet de réhabilitation du bâtiment dessiné par Ricardo Bofill place du Marché Saint-Honoré :
https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf

- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de restitution « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf

- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de lancement « Embellir votre quartier » pour le quartier Louvre - Halles - Montorgueil :
https://cdn.paris.fr/paris/2025/04/08/2025-04-08_reunion-publique-de-lancement-des-concertations_evq3-chatelet-louvre_vf_comprese-ok-5vx8.pdf

- ✓ Lien vers le projet de réaménagement de l'axe Quatre Septembre-Réaumur-Temple :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09_rp_reaumur_vf-2_compressed-0Qzz.pdf

- ✓ Lien vers l'opendata des autorisations de terrasses et étalages :
[Terrasses et étalages : Autorisations — Paris Data](https://data.paris.fr/datasets/terrasses-et-etallages-autorisations)

- ✓ Lien vers l'opendata des verbalisations :
[Verbalisations — Paris Data](https://data.paris.fr/datasets/verbalisations)

- ✓ Carte interactive des chantiers :
<https://www.arcgis.com/apps/Media/index.html?appid=81b467ca20f64ad29d093fca3e42ce26>

- ✓ Lien vers le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (B.A.N.P.) :
<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilité-du-quotidien-3800?#nuisances-olfactives-d-origine-professionnelle>

- ✓ Lien vers les activités du centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg et de l'antenne
<https://www.animactisce.org/2-trouver-une-activite.htm?centre=2>